

Maître d'Ouvrage

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS
DE L'ARBRESLE
117 Rue Pierre
Passemard
69210 L'ARBRESLE

SYTRAIVAL
130 rue Benoît
Frachon
69400
VILLEFRANCHE
SUR SAONE

Equipe

TECTA Mandataire
JB ANDRE ARCHITECTE

Missions TECTA

Esquisses AVP
PRO - DCE
ACT - EXE
DET
AOR – OPC
Dossiers ICPE

Caractéristiques

Travaux réalisés
en maintenant le
site en activité

Montant des travaux

1 600 000 euros HT

Phase études / travaux

2016 - 2018

Mission de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle et du quai de transfert + création d'un local de stockage, garage et de locaux divers

Dans le cadre d'un groupement de commande la mission de maîtrise d'œuvre concerne 2 projets :

- reconstruction de la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle + création d'un bâtiment de stockage pour le compte de la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA)
- modernisation d'un quai de transfert sur le site de la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle pour le compte du SYTRAVAIL.

Définition du projet :

Le projet de reconstruction de la déchèterie + modernisation du quai de transfert consiste à construire un équipement permettant :

- D'accueillir les déchets des habitants dans des conditions favorisant un tri et une valorisation optimale (anticiper les nouvelles filières de tri).
- De dissocier les flux de véhicules des usagers de celui des PL de service.
- Une circulation des véhicules des habitants pour verser leurs déchets avec un minimum de manœuvre y compris pour des véhicules longs (véhicules légers plus remorque égal 9 à 10 m de long)
- D'améliorer les conditions du fonctionnement du quai de transfert et en minimiser les impacts (envol, odeurs ponctuelles)

Le programme de travaux comporte :

des installations techniques extérieures pour l'essentiel :

- quais de déchargement de la déchèterie et du quai de transfert,
- zone de dépôts, pesage des PL, stockage de bennes, zone de dételage des PL, parkings VL (personnel ; visiteurs), aires de manœuvre,
- Ouvrages de prétraitement et de gestion des eaux pluviales
- Surfaces couvertes : zones de dépôt de certains déchets,

Un bâtiment ou ensemble de locaux qui abritera :

- les locaux dédiés au personnel : prise de poste, gardiennage de la déchèterie
- un local de stockage de bacs et garage,
- des locaux destinés au stockage des DDSM,
- un local pour le stockage des DEEE et ressourcerie

